

Demandez toujours les cigares DIXIE OU CAMILLO à 10cts. ce sont les meilleurs.

LA LIBRE PAROLE

Les Cigares Garcia Moreno à .5cts, sont toujours les favoris, Demandez-les.

Publié par la Société de Publication "La Libre Parole" RENE LEDUC, Gérant

AFFIRMONS NOS DROITS (Lafontaine)

Bureau : 83-85 rue du Pont TELEPHONE 2685

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS

Un an \$1.00

Six mois 50

Strictement payable d'avance Le Numéro 2 sous :

Un défi à la justice

Dame rumeur veut que M. Robillard, député de St-Jacques, parte pour l'Europe avant la fin de la session. De cette façon, il pourrait de nouveau retarder son procès en contestation.

On sait que ce député a déjà fait un tour aux Etats-Unis tandis que sa présence au pays était réclamée par le tribunal.

Nous avons de la peine à croire qu'il se prête de nouveau à une telle manœuvre qui ferait croire au peuple qu'il a peur de divulguer la façon dont son élection a été faite.

D'un autre côté, son chef politique, M. Gouin qui est en même temps procureur général, devrait user de toute son influence, pour que la contestation marche de l'avant aussitôt la prorogation prononcée.

A tort ou à raison, le parti ministériel est accusé d'avoir remporté la victoire dans St-Jacques par des moyens illégaux. Il faut que la question soit tirée au clair sans plus de retard.

Une nouvelle absence du principal intéressé ressemblerait trop à une échappatoire et à un déni de justice pour qu'on puisse penser un instant que M. Robillard va de nouveau se dérober à l'obligation de justifier sa conduite et celle de ses amis.

RENE DE KRAVEL

Fous ou fourbes

De La Vigie de mardi dernier : "La conférence de M. le notaire Plamondon sur le "Talmud" a fait plus de mal que de bien. Il en résulte des haines et des procès fort regrettables."

Regrettables, distingo : pour les avocats chrétiens et catholiques qui se font les défenseurs des Juifs, nos ennemis, oui, cent fois oui; pour les Juifs eux-mêmes dont ces procès vont nous fournir l'occasion inespérée de faire le portrait au naturel, oui encore.

Mais pour M. René Leduc, mais pour moi, mais pour tous les chrétiens que nous voulons protéger, ces procès n'ont rien, absolument rien de regrettable, et nous entendons bien les pousser avec vigueur jusqu'au bout pour le plus grand bien de nos compatriotes chrétiens.

Du même article du même journal :

"Si nous vivons sous le même ciel, si nous jouissons de la même liberté, dans un pays vaste et généreux; pourquoi injurier et ostraciser des âmes créées, comme toutes les autres, à l'image de Dieu?"

Mais l'assassin qui tue les miens, le voleur qui les dépouille, le dé-

bauché qui les souille, ont aussi "des âmes créées, comme toutes les autres, à l'image de Dieu"!

Est-ce à dire et La Vigie va-t-elle prétendre qu'il m'est interdit de protéger les miens et moi-même contre les desseins exécrables de ces êtres malfaisants, parce que leur âme, comme la mienne, a été créée à l'image de Dieu?

Mais les pharisiens que Notre-Seigneur Jésus-Christ a traités de race de vipères, d'hypocrites, de menteurs, de sépultures blanchies, avaient eux aussi une âme créée à l'image de Dieu. La Vigie soutiendra-t-elle que Notre-Seigneur Jésus-Christ a eu tort de les démasquer de pareille façon?

En vérité, on ne saurait être ou plus fou, ou plus fourbe.

J'ai dénoncé les Juifs à cause de leurs principes talmudiques qui en font nos plus dangereux ennemis.

Tant que ces accusations resteront debout, personne n'aura raison, et un chrétien moins qu'un autre, de me blâmer de les avoir portées.

Que La Vigie prouve donc que les Juifs ne sont pas tels que je l'ai dit, et après cela, mais alors seulement, elle pourra s'apitoyer tout à son aise et avec raison, cette fois, sur ses chers protégés.

Jusqu'à là, je me considère en droit de me moquer de ses doléances et de les dénoncer comme des actes d'hypocrisie indignes d'une âme créée à l'image de Dieu.

J. Ed. Plamondon.

REVENONS-Y.

Monsieur N. C. P. me demande si je suis sérieux dans la campagne antisémite que je mène dans La Libre Parole. Car, après tout, dit-il, le droit ne saurait se perdre et les Juifs ont parfaitement le droit de résider au Canada et d'y exercer leur négoce.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que le droit peut se perdre.

Le droit se perd par la faute de celui qui le détient, ex: Un père indigne peut-être déchu de sa puissance paternelle.

Un chef d'armée peut être déchu pour inconduite ou incapacité.

Un général d'ordre, civil ou religieux, peut être déchu pour dilapidation des deniers de l'ordre.

Je pourrais vous citer nombre de cas où le droit se perit par la faute de celui qui le détient et nombre de cas où il n'y a pas la moindre faute de la part du détenteur du droit.

Vous ne niez pas qu'à la mort, nous perdons nos droits de père de famille, ou de directeur, ou de général, peu importe la position que nous occupions, la mort nous enlève tout. Et pourtant, il n'y a pas de notre faute.

Je suis directeur d'une grande administration, je deviens fou, je perds mes droits à l'administration des affaires, et pourtant, ce n'est pas de ma faute si je suis fou.

Vous m'objecterez peut-être que c'est de ma faute si je suis fou

très bien, j'accepte, mais cela vous prouve que le droit se perd, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas faute du détenteur de ce droit.

Je possède de magnifiques châteaux en.....Espagne. Ils sont bâtis sur des falaises qui s'écroulent et le tout est entraîné dans la mer. J'ai perdu tous mes droits sur ces châteaux, ils n'existent plus.

C'est un cas de force majeure. Or, une race peut perdre ses droits aussi bien qu'un simple particulier.

Le droit d'existence pour une race n'existe qu'autant que cette race peut être d'une utilité commune.

Lorsque, loin d'être utile, elle devient nuisible, la raison du droit cesse d'exister et le droit lui-même n'existe plus.

C'est précisément pour cela, que je suis sérieux et très sérieux dans la campagne antisémite.

Dans tous les pays de l'univers la conscience nationale s'est détachée de la race juive à cause de l'action néfaste que ce peuple nomade a exercée partout où il a dressé ses tentes.

Et comme le Juif cherche à exercer chez nous, cette action démoralisatrice qu'il a exercée partout ailleurs, je me suis mis à le combattre et le combattrai, sans trêve ni merci, ne fût-ce qu'à cause des répulsions bien caractérisées qu'il fait naître en nos cœurs.

Le Juif a perdu la confiance populaire au Canada. Ses agents, ses "pedlers" ont trop abusé de la bonté de nos Canadiens et comme nous sommes parfaitement convaincus qu'il n'est pas susceptible de guérison, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour l'éloigner.

Le Juif est un membre gangrené qui viole impudemment la loi du dimanche et les usages établis et admis par les autres négociants il faut l'amputer ou le forcer à faire comme les autres.

Pour ce dernier point, vous n'y arriverez pas, le Juif, est et sera toujours Juif, n'oubliez pas cela.

Mais, pour s'en débarrasser c'est assez facile. Ecoutez;

L'action directe, telle que comprise et mise en pratique par un de nos négociants canadiens.

"J'avais à Québec, Monsieur, un adversaire redoutable dans la personne d'un Juif exerçant le même commerce que moi. Je compris qu'il était inutile de me plaindre, de crier etc, etc,

"Je me mis sérieusement à l'œuvre, j'examinai la manière d'agir de mon voisin israélite, je lui déclarai une guerre à mort et trois ans ne s'étaient pas écoulés, qu'il quittait Québec et portait ses pénates ailleurs.

"Je ne me suis pas occupé de mes compétiteurs canadiens, j'avais le Juif en vue et j'ai réussi à le faire déguerpir, non seulement de Québec, mais de Montréal et de la province.

"Aujourd'hui, je contrôle presque tout le commerce de la province, dans ma branche, et les Juifs viennent acheter chez moi au lieu de me vendre."

Que chacun en fasse autant dans

sa sphère, et bientôt, nous serons débarrassés des Juifs.

Aux grands maux les grands remède, et s'il faut faire quelques sacrifices en commençant, encourageons-nous à la pensée des résultats précieux qui paieront nos efforts au centuple.

Soyons unis, formons cette phalange invincible qui refusera quoi que ce soit aux youpins et lorsqu'ils ne trouveront plus rien à moissonner chez nous, ils iront glaner ailleurs.

Coupons-leur les vivres, pas de munitions, et vous verrez qu'ils iront chercher les marmites pleines de viande et les oignons d'Egypte sous d'autres cieux.

GASTOPHONE

La peur de l'électorat.

Sir Wilfrid Laurier visitera l'Ouest et les côtes du Pacifique en juillet et août.

M. R. L. Borden consacrera juin et juillet dans Ontario.

M. Oliver va au Yukon.

MM. Graham et King vont parcourir toute la province d'Ontario. M. Lemieux vient évangéliser Québec.

Pourquoi tout ce remue-ménage de nos politiciens?

Ils ne nous ont pas habitués jusqu'ici à tant de zèle.

Certains journaux attribuent cette activité anormale des ministres fédéraux à la peur de l'électorat.

Les protestations qui se sont élevées de toutes parts contre la création d'une marine canadienne auraient fait réfléchir le gouvernement qui sent le besoin de réchauffer l'ardeur de ses partisans.

Ceux qui prédisent que nous aurons bientôt des élections générales n'ont peut-être pas tort.

RENE DE KRAVEL

TRAITRES A LEUR PAYS

Que de réflexions suggérées par ces mots: traîtres à leur pays!

Traître, c'est-à-dire: sournois lâche, émule de Judas.

Trahir sa patrie, livrer à l'ennemi ou à l'étranger, des secrets de famille nationale, se faire hypocrite et abandonner celui ou ceux à qui l'on a juré fidélité.

Que de tristes réflexions ce mot traître engendre!

Les Dreyfus ne sont pas encore disparus de la surface du globe.

Vils et méprisables gredins, ils poussent comme les champignons sur la belle terre de France, sous ce beau ciel toujours radieux.

A peine un scandale est-il étouffé que de suite il en surgit un autre à l'horizon.

Ils se succèdent avec une rapidité effrayante et presque tous les jours, c'est dans les rangs de l'armée que l'on surprend le ou les coupables.

Aujourd'hui, on rapporte que deux soldats ont tramé un complot pour vendre à un agent étranger les pièces accessoires d'un

canon français nouveau modèle. Ce marché, bien entendu, est le résultat de l'espionnage étranger en France.

Et doit-on s'étonner que l'armée française, toujours si noble et si brave, trouve de temps à autre, des renégats dans ses rangs?

Peut-il en être autrement alors que l'on songe à la malheureuse éducation donnée aux petits Français dans leurs écoles neutres ou athées?

C'est une nécessité absolue de laisser à l'enfant sa foi religieuse et patriotique, l'une ne va pas sans l'autre. Vous avez organisé un système d'éducation qui tue toute foi, toute piété dans l'âme des enfants et vous voudriez qu'ils restent patriotes? Mais c'est une prétention stupide.

L'enfant, devenu homme, soldat, rit de tout et tient pour blagues tout ce qu'on lui a servi dans vos écoles sans Dieu.

En présence des faits, en constatant la noire hypocrisie des gouvernants il se rend compte de ce qu'est le service d'espionnage et de délation organisé par le gouvernement dans l'armée et il se dit:

"Au plus fort la poche! Il m'est aussi permis de trahir mon pays qu'au gouvernement de voler les biens des calotins, la seule chose nécessaire, c'est de ne pas se faire pincer"

Et voilà comment il se fait que des jeunes gens qui entrent dans la vie militaire, n'ont plus de respect pour rien, n'ayant reçu aucun principe religieux, il ne leur en coûte guère pour commettre un crime de lèse-patrie.

Les Bazaine, les Dreyfus et consorts ont eu bien des imitateurs et en auront encore tant que le système diabolique de la franc-maçonnerie régnera dans les écoles françaises.

Je viens de le dire, c'est à la franc-maçonnerie, c'est à la juiverie que la France est redevable de sa décadence. Aussitôt maîtres de la situation, ils se sont emparés de l'enfant, l'ont nourri de maximes antireligieuses et antipatriotiques et en ont fait un lâche, un traître, un renégat. C'est là tout ce que peut faire l'enseignement neutre, c'est-à-dire sans Dieu.

Que les maux qui frappent notre vieille mère, patrie nous servent de leçon.

Nous savons que le Canada est rempli de sociétés de secours mutuels, prenons-y garde, il y a anguille sous roche et la franc-maçonnerie et la juiverie sont, presque toujours, les promoteurs de ces sociétés, qu'ils dirigent à leur façon, pour le plus grand bien des fils de la Veuve.

Nous ne sommes pas exposés aux traîtrises militaires, en notre pays, mais nous n'ignorons pas que les francs-maçons et les Juifs trouvent des défenseurs, des admirateurs et des associés dans nos rangs.

Ce sont des lâches et des traîtres, c'est triste à dire, mais ça n'est malheureusement que trop vrai.

De la peste juive et franc-maçonne, St-Roch, délivrez-nous.

GASTOPHONE.

En garde !

Les unions internationales cherchent à jeter la désarroi parmi nos unions locales.

Il y a quelques jours un certain Franco est venu prôner parmi nos ouvriers québécois qu'ils voudrait lier à l'internationale.

Nous n'avons pas mission de parler au nom du travail organisé de la vieille capitale, mais nous croyons, comme organe public mettre nos artisans en garde contre les utopies des socialistes montréalais.

Que nos ouvriers se groupent pour défendre leurs intérêts, rien de plus naturel, mais qu'ils se laissent mener par des associations dont les esprits dirigeants se trouvent au delà de la ligne 45e, ils le regretteraient plus tard.

En garde donc contre les sophistes!

JULES

Police provinciale

Le gouvernement paraît vouloir s'occuper de la protection des municipalités rurales contre les apaches de toutes sortes.

Depuis quelques années, les bandits terrorisent nos campagnes dévalisant les banques, volent les fermiers.

Il est temps qu'on mette un frein à ces déprédations.

Puisque les conseils municipaux ne veulent prendre sur eux de voir à ce travail c'est au gouvernement provincial à protéger nos campagnes.

M. Gouin a annoncé son intention d'établir une force constabulaire à cette fin. Nous espérons qu'il ne tardera pas à mettre son projet à exécution.

LOUIS

ATTENTION !

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Rosario Lachance, bijoutier, 252, rue St-Joseph, qui paraît dans une autre colonne. Si vous avez besoin d'un bijou quelconque, voyez M. Lachance qui pourra vous donner satisfaction.

N'OUBLIEZ PAS

d'aller chez M. Jos. Coté, marchand de tabac, dont l'annonce paraît dans notre journal, si vous voulez être bien servis.

AVIS

Nos abonnés voudront bien se rappeler que le prix d'abonnement au journal est payable d'avance. En ce moment de crise "uive" surtout nous avons plus que jamais besoin d'argent. Que chacun s'empresse de se mettre en règle avec l'administration.

LA BANQUE NATIONALE

Nous avons commencé dans le numéro de la semaine dernière et nous continuons aujourd'hui la publication du bilan de cette institution financière.

Cette année elle célèbre son cinquantenaire de fondation. Ses affaires sont tellement brillantes qu'elle est obligée d'augmenter considérablement son capital afin de répondre à la demande toujours croissante de ses nombreux clients.

Cette institution québécoise fait honneur à la vieille cité de Champlain et nous sommes heureux de constater qu'elle a toujours marché de succès en succès, grâce au dévouement de son bureau de direction et au zèle de ses employés.

BILAN

AU 30 AVRIL 1910.

PASSIF

Billets en circulation.....		\$ 1,884,226.00
Dépôts après avis.....	\$ 7,756,485.72	
Dépôts payables à demande.....	2,803,807.65	
Dépôts ailleurs qu'au Canada payables à demande.....	422,677.16	
		10,782,970.53
Dividendes non réclamés.....	546.05	
Dividende payable le 1er mai.....	35,000.00	
		35,546.05
Dû à d'autres Banques au Canada..	161,918.15	
Dû à des agences de la banque dans le Royaume-Uni.....	121,807.90	
Dû à des agences de la banque en pays étrangers.....	9,908.02	293,634.07
Total du Passif envers le public.....		\$ 12,996,376.05
Capital versé.....	2,000,000.00	
Fonds et Réserve.....	1,200,000.00	
Rabais d'intérêt sur billets escomptés	55,000.00	
Intérêts accrus et change.....	11,000.00	
Compte de profits et Pertes.....	26,014.08	
		3,292,014.08
		\$ 16,288,390.73

ACTIF

Espèces.....	\$ 151,454.30	
Billets de la Puissance.....	681,466.75	
		\$ 832,921.05
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques.....	795,273.84	
Dû par d'autres banques au Canada..	64,154.01	
Dû par des agences de la banque en pays étrangers.....	264,665.72	
		1,124,093.57
Dépôts au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation..	100,000.00	
Débitures.....	733,222.50	
Prêts à demande sur actions et débiteures.....	879,803.79	
		1,713,026.29
Total des ressources immédiates....		\$ 3,670,040.91
Prêts courants, excomptes et avances au public.....	11,926,574.52	
Billets et effets de commerce escomptés en souffrance (pertes pourvues)	35,585.66	
Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édifices de la Banque.....)	42,172.72	
Hypothèques sur immeubles vendus par la banque.....	48,172.55	
		12,052,505.45
Edifices de la Banque, ameublement et papeterie.....	565,844.37	
		\$ 16,288,390.73

N. LAVOIE,

GERANT GENERAL

Proposé par M. R. Audette secondé par l'hon. Juge A. Chauveau. Que le rapport du Bureau de Direction ainsi que les états y annexés qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires. — Adopté

Proposé par M. J. I. Lavrey secondé par Jos. Archer. Attendu que le capital social de La Banque Nationale est à présent de \$2,000,000.— et qu'il est opportun que ce capital soit augmenté—

Qu'il soit ordonné par règlement, par les actionnaires de cette Banque, que le dit capital soit augmenté de \$ 3,000,000 et que le règlement suivant soit adopté:

Règlement pour l'augmentation du capital de La Banque Nationale. —

Attendu que le capital social de La Banque Nationale est à présent de \$2,000,000.— et qu'il est opportun que ce capital soit augmenté.—

Qu'il soit ordonné par les actionnaires de la dite Banque réunis en assemblée générale annuelle, tenue au bureau-chef de la Banque Nationale, le 18ème jour de mai 1910.—

1o—Que pouvoir soit donné aux Directeurs de La Banque Nationale d'augmenter le capital social de la Banque par la somme de \$ 3,000 000.—

2o—Que les Directeurs soient requis d'allouer de temps à autre et quand ils le détermineront telle proportion du nouveau capital aux actionnaires d'alors, au prorata et à tel taux fixé par les Directeurs. Telle proportion devant être sujette dans tous les cas aux dispositions de l'acte des banques.—

Après considération ce règlement est adopté à l'unanimité par un vote au scrutin.—

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs et les messieurs dont les noms suivent ayant obtenu le plus grand nombre de votes furent déclarés élus, savoir M. Rodolphe Audette, l'hon. juge A. Chauveau, MM. Chs Pettigrew, Victor Châteauevert, J.-B. Laliberté, Naz. Fortier et Victor Lemieux.—

Le Président laisse le fauteuil et M. Jos. Arches ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. Ad. Dechène secondé par M. N. Ad. Drolet.

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. R. Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Adopté—
Proposé par M. C. A. R. Desjardins secondé par M. Zotique Turgeon.

Que les remerciements soient votés à monsieur le Président et à messieurs les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée.—

Cette motion a été approuvée et l'assemblée s'ajourne.
R. AUDETTE
P. LAFRANCE
Secrétaire

Québec, le 18 mai, 1910

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. R. Audette a été réélu président et l'hon. juge A. Chauveau, vice-président de la banque pour l'année courante.—

P. LAFRANCE
Secrétaire.

Points de Vue

Une scène assez cocasse s'est passée à l'Assemblée législative à propos d'inscription au procès-verbal. La droite et la gauche se sont chamaillées sur les mots de déclaration et explication. M. Caron qui était le point de mire de la discussion a obtenu un vote favorable des ministériels.

On dirait que le Conseil législatif voudrait de nouveau tuer le bill Lavergne sur l'usage du français par les compagnies d'utilité publique. Attention, les vieux on vous a passé la fredaine de l'année dernière, mais cette fois, ah! non.

Le ministère est pris de la fièvre des commissions. On n'en a jamais vu autant sous aucun gouvernement. Nos gouvernants aiment à faire faire leur travail par d'autres. La dernière en date est celle des eaux courantes.

Les amendements à la charte de Montréal ont pris bien du temps à la législature. Tous les ans il en est ainsi et cette session n'a pas dérogé.

La métropole cherche à s'annexer de force les champs de Bordeaux, de Notre-Dame de Grâce, etc.

Mais pourquoi ne demande-t-elle pas l'annexion de Westmount? C'est que cette petite ville, presque englobée aujourd'hui par Montréal, est aux trois-quarts habitée par des Anglais.

Les journaux du district de Montréal demandent au gouvernement la construction d'un embranchement reliant le Transcontinental à la métropole. Sous une telle pression le ministère va céder et les Montréalais vont encore rire de nous.

L'Avenir du Nord appuie le projet de loi Lavergne. Tous les journaux français devraient être de la même opinion. Défendons nos droits envers et contre tous.

La Libre Parole a reçu une autre action d'un autre Juif; les Youpins veulent museler la presse par l'intérêt ou la faire taire en essayant de la ruiner. Sans vouloir

anticiper sur la décision du tribunal en ces causes, nous aurions de la peine si les Juifs gagnaient leur point en ces deux affaires.

Courrier de Grand'Mère

Les Juifs de la colonie de Montréal auraient amassé un montant collectif de \$50,000, pour se défendre devant les tribunaux contre les journaux qui les combattent. Nous leur souhaitons de tout cœur de perdre cette somme le plus vite possible.

Idem.

Le Canada et Le Pays sont à couteaux tirés: Ils s'injurient de plus belle, et l'un fait à l'autre des menaces qui n'aboutiront à rien de tragique.

Il est drôle de voir ces deux porte-étendards du libéralisme (à des points de vue différents) se chamailler ainsi dans un but tout-à-fait autre que l'intérêt public.

Le Pays est issu du Canada, mais c'est un enfant de colère, et il le fait bien voir.

Idem.

Le Pays continue à réclamer le patronage pour les libéraux. C'est ça! payez les taxes vous qui ne croyez pas au dieu rouge, les ministériels se chargent de voir au partage de la galette. Et on appelle cela, la justice et l'équité!

Le maire de Montréal aura à l'avenir \$10,000 par année. Celui de Québec se contente de \$3000.

On demandera sous peu, dit-on, des soumissions pour la reconstruction du pont de Québec. Puisse cette nouvelle être vraie.

On se case. M. Gauvreau, de Témiscouata convoite la place de maître de poste de Québec. M. Talbot, de Bellechasse, accepterait le shérif de Québec ou... autre chose. M. Ethier, des Deux Montagnes, s'appête à revêtir l'hermine.

M. Blaise Letellier voudrait aussi être juge. Et que d'autres encore!

—:—

CHAMPLAIN
A FUMER ET CHIQUER

Aux Imprimeurs

Ayant acquis tout le matériel de l'imprimerie du FRANC PARLER, de St-Jean, P. Q. nous disposerions à conditions raisonnables des articles suivants :

Une Presse Hoc, double-royal, en bon ordre.

Une Presse Gordon, 10x15, quelques mois d'usage seulement.

Une Presse Gordon, 13x18, très bonne.

Un Coupe-Papier, 20 pouces, tout neuf.

Tout doit se vendre sans délai.

C'est une occasion superbe. S'adresser immédiatement à

Rene Leduc

Gérant de LA LIBRE PAROLE
83-85, Rue du Pont QUEBEC
Tel. 2685

CADEAUX DE MARIAGE TELEPHONE 3119 ANNEAUX DE FIANCAILLES

DAVID RACINE

Horlogerie, Bijouterie, Diamants, Argenterie, Pendules, Verre Taille, Statues de Bronze, Souvenirs de Québec, Etc., Etc.

Tout ouvrage sur commande au plus bas prix et garanti.

116, Rue St-Joseph, St-Roch Québec

ROSARIO LACHANCE

HORLOGER BIJOUTIER
OPTICIEN.

252, RUE ST-JOSEPH

ST ROCH QUEBEC

SPECIALITE: VENTE ET REPARATION
DE MONTRES A PRECISION



Les vrais lots à bâtir.

50 X 80

Les seuls lots à acheter

AVIS A NOS CLIENTS

Les bureaux du Parc Maufils sont maintenant au No. 62, St-Joseph

**VENEZ NOUS VOIR!
VENEZ ACHETER !..**

Les meilleurs lots aux meilleures conditions

La Compagnie du

PARC MAUFILS

26, Rue St-Joseph

Les lots qui sont populaires.

50 X 80

Les lots qu'il faut acheter

**PREMIER
Congrès de Tempérance
DU
Diocèse de Québec
suite.**

Ce premier Congrès général est destiné à doter la lutte anti-alcoolique d'un organisme moral qui puisse en accroître l'efficacité et l'élever à la hauteur du fléau qu'elle attaque. Nous y convions non-seulement toutes les personnes et toutes les collectivités convaincues des ravages de l'alcoolisme et de la nécessité de les arrêter. On s'y appliquera, non moins qu'aux questions de doctrine, à celles de la coordination des efforts et de l'organisation méthodique de la lutte.

Le péril alcoolique menace toutes les forces vives de la Patrie: commerce, industrie, agriculture, famille, société; il ne sera vaincu que par la coalition de tous les organismes atteints ou menacés. Nous adressons donc un pressant appel à tous ceux que préoccupent l'avenir de notre race et la grandeur de notre pays.

Nos sociétés de tempérance, va sans dire, mais avec elles aussi nos associations de mutualité et de bienfaisance, nos confréries pieuses d'hommes et de femmes, nos fraternités du tiers-ordre, nos sociétés de jeunes gens, nos Ligues du Sacré Cœur, nos syndicats ouvriers (unions) eux-mêmes, nous nous plaçons à l'espérer, jureront qu'il est de leur devoir, de leur intérêt et de leur honneur de prendre part à la noble croisade que nous venons leur proposer.

Les conditions d'adhésion et de participation aux travaux du Congrès sont les suivantes, énoncées dans les articles II et III du Règlement :

Art. II. Membres, Le Congrès comprend trois classes de membres: *Bienfai-teurs* (cotisation \$5.00); *Titulaires* (cotisation \$2.00); *Adhérents* (cotisation 50 sous).

Les membres bienfai-teurs et titulaires, seuls, peuvent être choisis comme officiers du Congrès et de ses commissions, présenter des travaux, prendre part aux discussions voter et recevoir gratuitement un exemplaire des comptes rendus du Congrès.

Toute société de tempérance, de secours mutuels, etc., peut se faire inscrire comme membre bienfai-teur, cette inscription lui donne droit de recevoir un exemplaire des comptes rendus du Congrès, et de se faire représenter par deux délégués.

Les membres adhérents ont le droit d'assister aux séances générales du Congrès, et aux sessions des commissions.

Art. III. CARTE DE MEMBRE.— Sur versement des cotisations entre les mains du Trésorier du Congrès, les membres et les délégués des sociétés reçoivent, par les soins du Comité Organisateur, une carte valant quittance, et qui leur servira de billet d'entrée aux séances.

Le Comité Organisateur sera profondément reconnaissant à tous ceux qu'atteindra le présent Appel, s'ils veulent bien recruter, autour d'eux, le plus possible d'adhésions et de souscriptions à son entreprise, en commençant par donner le bon exemple de lui assurer les leurs, personnellement. Pour s'inscrire au rôle des membres actifs du Congrès de Tempérance, dans l'une des trois qualités de *Bienfai-teurs*, de *Titulaire*, ou d'*Adhérents*, selon la cotisation que l'on veut bien s'imposer, il suffit de signer de son nom, accompagné

de son adresse le *Bulletin d'adhésion*, qu'on voudra bien retourner en y joignant le montant indiqué, avant la date du 1er juillet prochain, au Trésorier du Congrès, 101 rue Ste-Anne, Québec.

Pour le Comité Organisateur :
Mgr Paul-Eugène Roy,
Président.

Le secrétaire :
Amédée Denault.

ROBES PRINCESSES
EXQUISES.

— Presqu'au prix des manufacturiers, gentilles robes faites avec une mousseline de fine qualité, et magnifiquement garnies. Ces jolies robes seront mise en vente pour un prix qui vous étonnera. Ne perdez pas une minute. Procurez-vous-en une tout de suite au prix minime de\$3-38

MATINÉES EN POINTS
— Jamais on n'en a vu d'un si bel effet en cette ville, \$2.48 \$3.98.

BLOUSES EN LAWN
Dernier style. Valeurs \$1,25 en montant, pour 98 cts

COSTUME EN TOILE
— Nous avons acheté de nombreux échantillons pour cette saison, derniers modèles à des prix spéciaux.

Offres spéciales dans chaque département du magasin populaire de MARCEAU & CIE
155 RUE ST JOSEPH.

SPECIAL

Nous avons reçu spécialement, pour la semaine de la procession, un lot d'**HABILLEMENTS FIT-REFORM**, encore mieux si c'est possible que ce que nous avons, si vous n'avez pas encore acheté ne manquez pas de venir faire votre choix.

Voyez aussi nos **CHAPEAUX** de **PAILLE** et nos **PANAMAS**.
J. L. O. PROULX
96, rue St-Joseph.

Monsieur DAVID RACINE, bijoutier vient de faire subir de grandes améliorations à son magasin afin de pourvoir placer plus commodément les nombreuses nouveautés qu'il vient de recevoir.

Ceux qui passeront devant le no 116 de la rue St-Joseph, aujourd'hui et demain pourront constater que M. RACINE n'a rien négligé pour satisfaire les goûts les plus difficiles de ses clients.

Un coup d'œil sur les splendides articles exposés dans ses vitrines vous convaincra mieux que tout ce que nous pourrions dire.

Québec, 24 - Le R. P. Livernois, le premier chartreux canadien, sera bientôt à Québec. d'où il est parti, il y a 26 ans. Il est le frère de M. J. E. Livernois, de Québec.

Le roi Georges V estime et admire la France pour qui il a une sérieuse sympathie.

Le général Fernandini qui commande les troupes du président Nardiz, du Nicaragua, est arrivé avec 10 000 hommes, près de Rama, où il livra bataille au général Estrada. De part et d'autre, il y eut de nombreuses têtes cassées.

La mort récente du roi Edouard VII a jeté un voile de tristesse sur le "Victoria day" ce jour ordinairement si plein de plaisirs.

Avis Important
Prière à nos abonnés qui déménagent de nous faire parvenir leur nouvelle adresse au plus tôt.

l'administration.

Taux Réduits pour COLONS à la recherche de FOYERS.

Manitoba	Mai	17, 31.
	Juin	14, 28.
Saskatchewan,	Juillet.	12, 26
et Alberta.	Août,	9, 23.
	Septembre	6, 20.

BILLETS BONS POUR DEUX MOIS.
Pour renseignements complets concernant voyages, taux, billets de passage, etc, à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

Jules Hone, Jr.
Agence générale de Chemins de fer et de Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques. Où à E. J. HEBERT, Agent Gén. Dept Voyageurs, Gare Windsor Montréal, P. Q.

POUR GUERIR UN HÉMOÏDE EN UN JOUR
Prenez des Tablettes LAXATIVE BROMO au Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas.
La signature de E. W. GROVE sur toutes les boîtes. 25c.—M'f'r par PARIS MEDECINE, Co. St Louis, Mo.

HÉMOÏDES GUERIES
DE 6 à 14 JOURS
L'ONGUENT PAZO est garanti ouérir tous les cas d'Hémorroïdes gagnantes, cuisantes, purulentes de 6 à 14 jours ou l'argent vous est remboursé.—50c.
M'f'r par PARIS MEDECINE Co. St-Louis, Mo.

COUR SUPERIEURE
QUEBEC
No 2168
Dame Virginie Lamontagne, épouse commune en biens de Jean-Baptiste Demers, Charpentier, de St-Apollinaire, judiciairement autorisée à ester en justice.
— vs — Demanderesse,
Le dit Jean-Baptiste Demers Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée le 18 Mars 1910 par la demanderesse contre le défendeur en cette cause.
Québec, 26 Avril 1910
(signé) Alphonse Bernier
procureur de la demanderesse
ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL



Compagnie de Navigation
RICHELIEU & ONTARIO

Pour MONTREAL

Un des magnifiques bateaux de la compagnie quitte Québec, tous les soirs, à 6 heures, pour Montréal.

Le confort et le luxe de ces pa-nais flottants sont trop connus pour avoir à en faire l'éloge.

N. B. Le samedi, billet d'aller et retour au prix d'un simple billet.

CARTES D'AFFAIRES

ALP HUARD
NOTAIRE

234, RUE ST-JOSEPH
TELEPHONE 2113.

AIME DION
AVOCAT

76, RUE ST-PIERRE, Tél. 1979
Bureau du soir
21, de la Couronne Tel. 2699

Dr Jobin, S.B.M.D.L.
Gradué de l'Université Laval, ex-élève de l'HOPITAL DES ENFANTS MALADES A PARIS
S'occupe de médecine générale spécialement
DES MALADIES DES ENFANTS
44, Caron Québec
TEL. 22

La Cie P. P. Giguère Lée
PLOMBIERS-COUVREURS
56, rue des Fossés, St-Roch, Québec
Appareils de chauffage à eau chaude. Plomberie moderne et hygiénique. Lumière électrique. Plafonds et lambris en tôle métallique.
Téléphone 2115.

TALBOT & DIONNE
ARCHITECTES et EVALUATEURS.
Membres A. A. P. Q.
14, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
TEL. 2421

CHEMINS DE FER
CANADIAN NOR. QUEBEC
ET
QUEBEC & LAC ST-JEAN

LE ET APRES DIMANCHE LE 7 avril 1910, les trains voyageront comme suit :

CANADIAN NORTHERN
QUEBEC RY.
DEPART DE QUEBEC
9.00 A. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal, Grand'Mère, Chutes Shawinigan, Joliette, etc.
Cetrain fera connection a Garneau-Jct avec les trains allant et venant de Laques. Il y a un char buffet parloir sur train.
5.30 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Grand'Mère et la Jonction Shawinigan.
QUEBEC LAKE, ST-JOHN RAILWAY.
DÉPOT DE QUEBEC.

8.30 A. M. Tous les jours, excepté les dimanches et dimanches pour Le Trappe Roberval et Chicoutimi.
9.30 a.m dimanche seulement pour St Raymond.
5.20 P. M. tous les jours excepté le dimanche, pour St-Raymond
8.00 P. M. Samedi seulement pour Roberval Chicoutimi. (char d'attelage pour Chicoutimi.)
Billets en vente à la gare, rue St. André; chez F. S. Stocking, 32 Rue St Louis, au chateau Frontenac et aux bureaux du Grand Tronc et Intercolonial.

EUGENE LECLERC
Agent Général d'Assurance
88, Rue Saint Pierre, QUEBEC
Téléphone, Bureau: 1254. Résidence, 1256.
NORWICH UNION ASSURANCE SOCIETY
de Norwich, Angleterre.
QUEBEC FIRE INSURANCE COY.
CANADA ACCIDENT ASSURANCE COY.
NEW-YORK PLATE GLASS INS COY.

NAP. BARBEAU
COUVREUR
En Cuivre, Ferblanc Tôle galvanisée
Tôle Noire, Ardolse, Gravois, Bardeaux, Etc.
Fabricant de Dalles, Dalleaux et Corniches en Tôle.
Pavagé en Asphalte.
Tout ouvrage sera exécuté plus court délai.
Tel. 112

AUX FUMEURS
Demandez le
EL SERGEANT
positivement le meilleur cigare à 10cts sur le marché
EN VENTE PARTOUT.
JOS. COTE
Importateur et fabricant de pipes
186-188 Rue St-Paul

PRIX SPECIAL
POUR LA
PROCESSION
SOULIERS DE HAUTE NOUVEAUTE
Dongola de \$3.00 pour \$2.00
Patent " \$3.25 " \$2.50
CHEZ
J. B. BELANGER
31 Rue St. Joseph

La Cie Chs.-A.-Paquet Ltée
Marchands De
Machineries, Engins et Bouilloires à Vapeur.
TURBINES A L'EAU
Moteurs Electriques et Dynamos
Pétrins Mécaniques pour Boulangers
Etc. Etc Etc.
Fournitures de Moulins
NOUVELLE ADRESSE
22-24, RUE ST-JACQUES
Basse Ville, : Québec
TEL. 2820

MELANGES

Edouard VII est rendu à sa dernière demeure tout comme les simples mortels.

La création du nouveau district judiciaire de Montcalm ne donne satisfaction à personne, le chef-lieu étant on ne peut plus mal choisi.

Les Yankees commencent à s'apercevoir que nous pouvons nous passer d'eux tandis qu'ils ont besoin de nous.

Godfroy Langlois finira-t-il par avoir son fromage? On parle de l'envoyer à Paris, comme commissaire canadien. Tenez-vous prêt, père Herbet, à recevoir votre ami de cœur.

Ouf, ça y est! Nous avons passé dans la queue de la comète. Tous les savants sont enfin d'accord sur ce point.

La Vigie a des moments de franchise ou d'oubli. Elle avoue que le chef-lieu du nouveau district de Montcalm a été placé à Mont Laurier par partisanerie politique. On s'en doutait bien un peu, mais à présent.....

Le juge Beck, de l'Alberta, nous avertit qu'il ne peut croire un franc-maçon sous serment quand un autre franc-maçon est concerné dans le litige. La franc-maçonnerie est une plaie sociale.

Plusieurs ministres prisonniers sur un bateau du gouvernement voilà un fait peu banal. C'est l'aventure arrivée vendredi de la semaine dernière à sir Wilfrid et ses collègues. Le "Druid" avait oublié sa passerelle et conséquemment ses passagers ont dû attendre qu'on vienne à leur secours.

La mort est un compte qu'il faut régler tôt ou tard, et quand l'échéance est arrivée, on n'a plus à s'en occuper.

Nous sommes tous épîtres, dans la mesure de nos capacités et tous nous devons travailler au salut de nos frères.

Les directeurs de la Banque Nationale ont été autorisés par les actionnaires, à porter le capital de cette institution de 2.000.000 à 5.000.000.

Les théâtres de vues animées devront fermer leurs portes le dimanche.

On dit que les directeurs de ces théâtres se conformeront aux sages avis du Recorder.

On affirme qu'un grand nombre de Canadiens-Français des Etats-Unis reviennent au pays depuis quelques semaines.

Tant mieux!

Le rôle d'un député consiste à retirer \$2,500, par session, à faire des promesses électorales et à exécuter, à chaque occasion, des volte-face aussi honteuses que calculées.

La Russie se débarrasse des neveux de Judas, mais le Canada leur ouvre ses portes.

A Ottawa, on se dispose à construire une aile supplémentaire aux bâtiments départementaux, et qui coûtera \$90.000.

Preuve que les affaires marchent.

L'âme populaire est toujours sensible aux impulsions patriotiques.

L'enthousiasme avec lequel on accueille la proposition d'élever une statue à Dollard des Ormeaux, en est une preuve convaincante.

On dit que des soumissions sont demandées pour la structure en acier du pont de Québec et que dans 3 ans, le pont sera reconstruit.

Qui vivra verra.

Un nouveau cablogramme annonce que l'expulsion des Juifs en Russie marche bon train.

Gare à nous, ils vont arriver ici par légions.

Le général Louis Botha a été appelé à former le premier ministère de la nouvelle confédération sud-africaine. C'est la revanche des Boërs.

Ce sera bientôt un fait banal de traverser la Manche en aéroplane. A quand le tour de l'Atlantique?

Les élections belges viennent d'avoir lieu. Les catholiques retiennent le pouvoir.

La frontière internationale entre le Canada et le Maine a été réglée à.....l'amiable. Que perdons-nous encore?

Le roi Georges V a inauguré son règne en accordant des remises de peines à plusieurs condamnés. C'est de bon aug. re.

On dit que la reine-mère Alexandra se retirera à Sandringham où elle aura sa propre cour.

Le roi Georges V est déjà l'idole de son peuple qui trouve dans son nouveau souverain des qualités d'ordre et d'organisation qui le font bien juger.

On dit que le général French a été enchanté de nos pioupious.

La Banque Nationale a ouvert dans le cours de la dernière année, sept succursales et neuf sous-agences.

C'est une très bonne note pour cette institution.

Le R. P. Legault, missionnaire et ancien supérieur et curé de St-Pierre de Montréal a été nommé curé de St-Sauveur de Québec.

On parle d'augmenter le prix de la rétribution mensuelle dans les écoles de Québec.

Cette augmentation serait dûe au fait que les taxes scolaires pèsent entièrement sur les propriétaires.

De 25 centins elle serait portée à 50 centins.

C'est un saut.

Une des plus vieilles maisons d'affaires de Montréal a déposé son bilan. Le passif de la maison D. Masson et Cie est de \$240.000.

La manière dont l'empereur d'Allemagne a manifesté l'affection

qu'il porte à la reine Alexandra, en l'embrassant auprès du cercueil du roi Edouard, a beaucoup contribué à augmenter sa popularité parmi le public anglais.

Depuis la mort de son maître, le chien d'Edouard VII est malade. César, tel est le nom de ce chien, est triste. Il mange et boit à peine.

Les négociations entre le Japon et la Russie, au sujet de la question d'Orient, se poursuivent activement. Tout indique que ce problème sera bientôt résolu.

Le prince Auguste Guillaume, quatrième fils de l'empereur d'Allemagne, subira son examen d'avocat stagiaire, l'automne prochain.

Il est question d'élever à Gravelotte un monument à la mémoire des soldats français morts sur le champ de bataille en 1870.

Les deux compagnies rivales de la traverse Québec et Lévis, se servent du papier timbré à tour de rôle.

Le résultat des élections générales en Belgique maintient les catholiques au pouvoir qu'ils détiennent depuis 26 ans.

Depuis le commencement du mois, 67 nouveaux bureaux de poste ont été établis en Canada. Sur ce nombre, il y en a eu 10 dans la province de Québec.

On dit que le nouveau pont de Québec coûtera la somme de \$13,000,000.

Une bagatelle, quoi!

Les travaux du terminus du Transcontinental à Québec, commenceront, paraît-il, le premier septembre prochain.

Est-ce vrai?

La banque de Saint-Hyacinthe annonce qu'elle est prête à payer encore 50 centins dans la piastre à ses déposants sur la balance de leurs dépôts.

C'est aujourd'hui, 28 mai, que doit se faire l'inauguration officielle de la ligne de tramways Montréal-Longueuil.

Bon succès.

Les candidats à l'examen d'admission à l'école centrale d'arpentage devront s'inscrire jeudi, le 2 juin. Les examens auront lieu le lendemain.

Le département de la Marine a décidé de faire placer immédiatement les vaisseaux-phares "Anticosti" et "Prince's Ethel."

C'est un homme bien heureux que celui qui ne se met jamais en colère.

La population de Montréal atteindra bientôt le demi-million. Le nouveau recensement placera Montréal parmi les plus grandes villes du continent nord-américain.

Les opérations de l'Intercolonial pour la dernière année fiscale se sont terminées par un surplus de \$623,164.

Le ministre des chemins de fer déclare que l'ère des déficits de l'Intercolonial est finie.

Le budget naval pour les Etats-Unis a été adopté par le sénat il est de \$134,000,000.

Avec cela, on construira des navires de guerre en masse.

Plus de marchandages! plus de politiquerie! dit l'organe des putois. Et sa feuille en est remplie. Quelle aberration!

Est-ce encore la "Phoenix" qui aura le contrat de la reconstruction du Pont? Dans tous les cas, c'est un employé de cette compagnie qui est chargé d'enlever les travées d'approche.

Voici l'été et la terrasse Dufferin n'est pas débarrassée des débris de toutes sortes qui l'encombrent. Un coup de cœur, les amis, et rendez-nous notre promenade.

M. Verville n'est pas satisfait de la politique ouvrière de M. Gouin. Le député de Maisonneuve déclare que la nouvelle législation est le fruit de l'inexpérience.

En quelle qualité le général French fait-il l'inspection de la milice? Il serait bon de le savoir.

Les fêtes de troisième centenaire sont à la mode.

Voici que les Anglais vont célébrer sous peu, à Londres, le tricentenaire de l'entrée de la fourchette en Angleterre.

La grève des ouvriers en papier est terminée, à Franklin. N. H. Les ouvriers sont retournés aux ateliers où on a refusé de les recevoir.

Ils ont chômé pour leur plaisir, ils chôment maintenant pour le plaisir des compagnies.

TELEPHONE 2359

Ern. St-Pierre

44, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Fourrures de qualité sur commandes
Spécialité: Manteaux pour dames.

Toujours en magasin: FOURRURES de choix, SOIES SATINS, GARNITURES, Etc.

DERNIERS MODELES DE PARIS ET NEW-YORK

Fondée en 1876 Téléphone 2224

CHARLES VEZINA

117-123 RUE DU PONT

Installateur de toutes sortes d'appareils de chauffage, Installations électriques, de système de plomberie et de toiture en métal.

Le plus bel assortiment d'appareils électriques et de poêles de toute sorte qui oignent la durée à l'élégance, à la commodité et à l'économie, tel que les célèbres Pandora, Maple Leaf, Regal, Perfection, Penn Esther, Excel Perfection Plain, Semi-Plain et Pan Favorite qui sont tous des poêles en fer

— DE PLUS —

Les poêles en acier, Kootenay, Universal Favorite, Crown Favorite, Canita Favorite

— AUSSI —

Toujours en main, des réfrigérateurs de toutes grandeurs et de toutes sortes émaillés ou non émaillés, et provenant des meilleures fabriques du Canada.

M. Vezina prend charge de toutes sortes de contrats dans sa ligne d'affaires.

GEO. P. PLAMONDON

PHARMACIEN

122, Rue St-Joseph, Québec

SPECIALITE: PRESCRIPTIONS MEDICALES, PHONE 1927

TELEPHONE 2537

ARTHUR PAQUET

MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES

67, RUE ST-JOSEPH

ST-ROCH - - QUEBEC

Joncs, Bagues, Chaines, Loquets, Gravures, Argenteries, Dorures, etc.

SPECIALITE: DIAMANTS

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES

HAUTE-VILLE (Bureau chef), 21 rue St-Jean. En face de la Côte du Palais

ST-ROCH.....73, rue St-Joseph.

ST-SAUVEUR.....801, rue St-Valier.

St-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.

BASSE-VILLE, coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre.

LIMOULOU.....près de l'église.

LEVIS.....103, rue Commerciale.

LEVIS.....20, rue Eden.

Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoilou et Lévis, rue Eden, sont ouvertes tous les SAMEDIS et LUNDIS, le soir de 7 à 8.30 hr.

Intérêt accordé du jour même du dépôt sur la balance de chaque jour

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC